

# Parc national de la Vanoise

## Objectif 2.1.1 – Favoriser une plus grande naturalité et préserver le caractère sauvage là où il existe

### Contexte

[...]

Les interventions humaines sur les milieux naturels dans le cœur du parc national résultent principalement de l'exploitation agricole et forestière, ou de travaux sylvicoles nécessités par les travaux de restauration des terrains en montagne (RTM), voire d'aménagements sur les itinéraires de passage. La naturalité est plus marquée durant la nuit et en période hivernale.

### Enjeux

Cet objectif répond à deux enjeux relevant des missions fondamentales du parc national : Préserver, conforter et promouvoir les patrimoines naturels et culturels et leur intégration aux activités humaines et Pérenniser la complémentarité entre une naturalité préservée et une économie agropastorale dynamique.

### Objectifs poursuivis

- Dans les espaces à vocation de forte naturalité, l'objectif est de maintenir cette qualité en veillant à limiter les aménagements et à contrôler leurs impacts.

[...]

### Mesures contribuant à l'atteinte de l'objectif

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)  ( "?" = mesure pouvant également être mise en oeuvre sur l'aire d'adhésion)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
<b>2.1.1.a - Maintenir le « caractère sauvage » des espaces à vocation de forte naturalité</b>  - Veiller au risque de destruction d'espèces	Assurer la veille et accompagner les maîtres d'ouvrages dans l'application des préconisations liées au zonage		Associations de protection de la nature

# Parc national de la Vanoise

animales très peu mobiles ou de dégradation d'habitats naturels par les aménagement agricoles ou  d'accueil du public.  - Prendre en compte la présence et la vulnérabilité des espèces dans les  travaux, les aménagement et les activités.			
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4345

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-07-26 12:48